Afrique : La préférence nationale est à l'ordre du jour

23/07/2013 à 16h57

[extrait] **La préférence nationale est à l'ordre du jour en Afrique. « Africaniser l'économie » est un débat qui traverse actuellement l'ensemble du continent.**

Le Ghana devrait bientôt adopter une loi obligeant les investisseurs étrangers à ouvrir 30 % de leur capital à des entreprises du pays. La Côte d'Ivoire réfléchit à l'instauration de quotas réservés à la sous-traitance locale. Le Mozambique a déjà introduit une contrainte similaire auprès des groupes miniers. La Guinée tente de faire de même.

L'Afrique ne fait aujourd'hui qu'emboîter le pas aux économies sud-américaines ou asiatiques. Le Brésil, le Chili ou la Malaisie ont par exemple multiplié les expériences de "local content" ces cinq dernières années.

Le Nigeria est l'un des pays subsahariens qui ont poussé le plus loin le concept de préférence nationale. Bien décidé à maximiser les retombées de sa filière extractive, le pays s'est inspiré des exemples norvégien et brésilien pour promulguer en avril 2010 le Nigerian Content Act, première loi du genre sur le continent.

jeuneafrique.com